

PRIVILEGE GESTION

REDORE LE BLASON DU MÉTIER DE SYNDIC

Ce cabinet d'administration de biens indépendant assoit son développement sur un positionnement unique, où le conseil demeure la plus-value incontestée.

Le cabinet Privilège Gestion, fondé de toutes pièces en 2007 par Jean-Christophe Ladjali, juriste, assure les activités principales de syndic pour 120 copropriétés (immeubles Haussmanniens ou neufs) et de gestion locative d'environ 500 lots, sur Paris et la région parisienne. « Nous avons également créé un service de transaction dédié à nos clients », explique le dirigeant.

L'entreprise affiche un développement qui repose sur la richesse humaine du cabinet : 10 femmes et hommes expérimentés, aux compétences juridiques, comptables et

de mauvaises interprétations et, d'autre part, depuis l'avènement d'Internet qui favorise l'accès à quantité d'informations, en même temps qu'il densifie le message. De fait, l'atout majeur du cabinet demeure, outre les compétences techniques du personnel, son humanité et sa capacité à expliciter les situations aux clients. « Tout le monde croit tout savoir sur tout. Or, dans notre métier, l'expertise et l'expérience priment », atteste le dirigeant qui conseille : « Pour une bonne gestion, chaque acteur doit s'investir, en se cantonnant à son domaine de compétence ».

PRIVILEGE GESTION
ADMINISTRATION DE BIENS - CONSEIL - TRANSACTION

INFOS :

30, boulevard Haussmann,
75009 Paris
t. 01-42-66-24-60

33, rue Gabrielle,
94220 Charenton-le-Pont
t. 01-43-68-67-00
privilege-gestion.fr



Jean-Christophe Ladjali,
fondateur de Privilège Gestion

techniques reconnues. Ce personnel a su nouer des relations de confiance pérennes avec ses clients, sans cesse nourries par un respect réciproque.

Ainsi, souvent à tort décriée, la profession de syndic voit son blason redoré. « Le métier est exigeant et peu reconnu. C'est regrettable au regard de son importance. Notre vocation est d'entretenir et de valoriser le patrimoine de nos clients », affirme Jean-Christophe Ladjali.

Le conseil au cœur de leurs prestations

Le métier de syndic se complexifie, d'une part en raison de l'accroissement des réglementations dont l'illisibilité est source

C'est ainsi que les collaborateurs de Privilège Gestion sont avant tout des personnes de terrain qui connaissent aussi bien les immeubles que les habitants. « C'est essentiel pour garantir une gestion saine, optimale et efficace », insiste Jean-Christophe Ladjali qui inscrit la profession dans le monde du conseil, où suivi et accompagnement dans la durée restent la règle. « Nos relations de long terme avec nos clients nous permettent de prendre rapidement les décisions qui s'imposent », ajoute-t-il. « Précisons que nous recherchons toujours la convergence entre les intérêts particuliers de chaque copropriétaire », confirme cet homme de consensus qui déplore un désintérêt croissant pour le bien commun.